



DEMANDE DE PERMIS D'INVITÉ



Le présent formulaire est à renvoyer, au moins 15 jours avant la première date de chasse, avec les pièces justificatives à l'adresse susmentionnée. Il est à noter que les pièces fournies doivent être lisibles et compréhensibles pour les agents de l'administration, notamment en ce qui concerne la qualité des pièces et la langue écrite employée.

Prérequis : La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

1. Saisie

L'invité(e)

Nom :	<input type="text"/>	Prénom(s) :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Localité :	<input type="text"/>	Code postal :	<input type="text"/>
Pays :	<input type="text"/>		
Lieu de naissance :	<input type="text"/>	Date de naissance :	<input type="text"/>
		Nationalité :	<input type="text"/>

L'invitant, (co)locataire du lot de chasse :

Nom :	<input type="text"/>	Prénom(s) :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>		
Localité :	<input type="text"/>	Code postal :	<input type="text"/>

2. Demande

Les soussignés vous prient de bien vouloir délivrer à l'invité(e) un permis de chasser de trois jours

du : au : inclus

Les soussignés autorisent le porteur de la présente demande à accomplir les démarches administratives prévues par la législation relative à la chasse requises en vue de la délivrance du permis d'invité sollicité ci-dessus.

Le cas échéant, le soussigné, colocataire du lot de chasse mentionné ci-dessus, déclare agir au nom et pour le compte des autres colocataires, pour lesquels il se porte personnellement fort. Il déclare en outre que les autres colocataires sont informés de la présente démarche qu'ils approuvent.

3. Pièces justificatives

- Bon pour l'obtention d'un permis de chasser de trois jours (à retirer auprès de l'Administration de l'enregistrement et des domaines)
- Copie du permis de chasser valable de l'invité(e)
- Attestation d'assurance confirmant que l'invité(e) est couvert par une assurance en Responsabilité Civile Chasse luxembourgeoise pendant la durée de validité de son permis de chasser de trois jours sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

4. Signatures

(date et signature de l'invité)

(date et signature du (co)locataire)

Extrait de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse : Art.64 [...] Les permis d'invité sont valables sur tout le territoire du pays pour les lots de chasse où l'intéressé est invité à chasser. Par année cynégétique, la durée maximale des permis d'invité délivrés à la même personne résidant à l'étranger ne peut dépasser les douze jours. Pour un même lot de chasse, il ne peut être demandé plus de dix permis d'invité par année cynégétique.